

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
21 Octobre 2016**

OBJET : Partenariat avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la poursuite du partenariat relatif à la connaissance et à la préservation de la flore et des habitats naturels des Bouches-du-Rhône avec le Conservatoire Botanique National de Porquerolles,
- d'approuver le versement de la participation 2016, d'un montant de 40 000 €, au bénéfice du Conservatoire Botanique National de Porquerolles,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer tous les actes afférents à cette opération.

La dépense correspondante sera prélevée sur le chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée